

La TRIBUNE du PROGRÈS

Revue officielle de la Société d'Encouragement au Progrès

N °47 janvier — février — mars 2013

INITIATIVE - RESPONSABILITÉ - PROGRÈS

C'est n'être bon à rien que n'être bon qu'à soi (Voltaire)
Les devoirs sans les droits, c'est l'esclavagisme
Les droits sans les devoirs c'est l'égoïsme

ÉDITORIAL

Quelques jours après le kilomètre bouclé d'Henri Farman, **Albert Lebrun, Paul Painlevé, Louis Cailletet, Édouard Belin, les frères Lumière et Édouard Branly** fondaient la Société d'Encouragement au Progrès (18 janvier 1908). Pour eux, ce PROGRÈS était essentiellement Sciences et Techniques, Arts et Lettres, Santé et Social.

Tout évolue ; ainsi nous avons estimé devoir ajouter : Défense, Sécurité, Sureté, Humanitaire, Écologie, Environnement, Éducation, Sports, Francophonie, Justice, Justice sociale, Communication, Histoire de la France, Solidarité.

Pierre Chanoine-Martiel
Grand Officier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre 39 - 45
Croix du combattant volontaire...
Officier de réserve (Temps de guerre)
185 missions de guerre



Dans notre numéro 46 nous avons évoqué la rigueur et la croissance de notre voisin d'outre-Rhin, revue à la baisse pour 2014.

Notre croissance pourrait se mieux porter – ce qu'elle ferait si l'on s'imprégnait de l'idée RIGUEUR et AUSTÉRITÉ. Les dépenses publiques, c'est 56% du P.I.B. ; un audit national s'imposerait, car il y a des employés qui font plus qu'ils ne devraient, d'autres moins, sans que soient mises en causes leurs intentions qui peuvent être excellentes. Il y a les doublons dus à l'organisation. Dans les dépenses, qui coûtent cher, il y a la générosité manifestée au-delà de nos possibilités, dans un contexte de repentance qui ne se justifie pas et qui ignore les paroles de Michel Rocard, Premier Ministre, en 1988 (« La France ne peut pas prendre sur ses seules épaules toute la misère du monde »).

Depuis le choc pétrolier (il fallait payer une énergie qui nous était presque donnée), les responsables de la France ont misé sur l'inflation ; l'accès à l'Élysée était programmé, il ne fallait pas déranger l'électeur en sollicitant son portefeuille ; puis ce fut l'emprunt (à taux 0% Banque de France), ensuite l'intérêt faible avec l'espoir de rembourser.

Espoir envolé, l'emprunteur suivant eut les mêmes espoirs, sans suite. La dette publique s'enfla démesurément à la satisfaction de l'électeur pas sollicité qui, content de son élu, le réélisait. Satis-

faction totale des élus et des électeurs. La France de demain ? « Après moi, le déluge ».

Tous coupables. Aujourd'hui, la vérité est éloquente : serrer les ceintures et accepter la RIGUEUR et l'AUSTÉRITÉ qui (il n'est pas interdit de l'espérer) nous ouvriront les portes de la croissance. Mesure impopulaire sans laquelle nous aurons la certitude d'être une deuxième Grèce.

Remonter la pente trop longtemps descendue ? Quel PROGRÈS ce sera au bénéfice du chômage qui la descendra : COURAGE et LUCIDITÉ PRIORITAIRES : Monsieur le Président de la République, le 9 septembre vous avez évoqué la Patrie et à plusieurs reprises vous avez insisté : « Vous êtes patriote ». Vous êtes également le chef des Armées : au Mali, l'armée française, brillante, a entrepris une action universellement remarquée, appréciée, déterminante. Grand Merci pour la France. Ancien combattant volontaire, je vous en exprime mes sentiments très reconnaissants.

Pour ce qui est de l'économie française, la France devrait cesser de transformer sa générosité en gaspillages, exécutés hors de toute obligation, qui coûtent des milliards chaque année.

**CE SERAIT LA SOLUTION
LA PLUS SIMPLE,
LA PLUS JUSTE
ET LA PLUS EFFICACE**

P. C-M

Sommaire

Page 1	Editorial du Président
Page 2 - 3	Les Arts, Les Lettres et Le Progrès <i>Jean-François TARD</i>
Page 4 - 6	Aménagement et Architecture : Impact bioénergétique sur la sante <i>Alain SALLEZ</i>
Page 6	L' ASSETA
Page 7	Grande Pyramide de Khéops <i>Jacques BARDOT</i>
Page 8 - 9	L'Entraide <i>Bernard STEPHAN</i>
Page 9	Nos peines et nos satisfactions
Page 10	Condition militaire et démocratie <i>Contre amiral Christophe Prazuck</i>
Page 11	Distinctions Brèves
Page 12	Annonces

LES ARTS, LES LETTRES ET LE PROGRÈS



*Par François Tard. Membre de notre Conseil d'Administration
Ancien Elève de polytechnique (X 58) et
de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Paris
Chef d'entreprise et néanmoins poète et écrivain.*

La Société d'Encouragement au progrès s'honore de compter parmi ses Délégués-Généraux un grand artiste, Stéphane Blet, Pianiste concertiste, Carnegie Hall à 17 ans. Très motivé pour animer le développement de la S-E-P en direction des arts, il n'a pu tenir cette rubrique du fait de ses contraintes professionnelles à l'étranger. Notre Président m'a donc demandé d'apporter ma contribution à notre réflexion sur les arts et lettres...

Dans la profession de foi de notre association plus que centenaire, nous pouvons lire:

« Les éminentes personnalités françaises qui fondèrent la Société d'Encouragement au Progrès (S.E.P) en 1908, en n'excluant aucun progrès, focalisèrent sur : sciences et techniques, arts, lettres, santé, social. »

Parmi les sept fondateurs – Albert Lebrun, Paul Painlevé, Louis Cailletet, Auguste et Louis Lumière, Edouard Belin et Edouard Branly, les quatre derniers inventèrent des techniques qui furent à l'origine de l'explosion culturelle à laquelle nous assistons aujourd'hui.

Auguste (1862 - 1954) et Louis (1864-1948) sont les fils de l'industriel, peintre et photographe Antoine Lumière, né en 1840. Ils ont déposé plus de 170 brevets, essentiellement dans le domaine de la photographie. Ils sont à l'origine de la commercialisation des plaques photographiques instantanées en 1881. La vente de ces plaques, dites Plaques Etiquettes-Bleues, fera leur fortune. Ils sont à l'origine du cinématographe qui lance définitivement l'industrie du cinéma en 1895. Ils sont à l'origine de l'obtention de la couleur sur plaque photographique en 1907. Cette plaque, dite

"autochrome », était considérée par Louis Lumière comme sa plus prestigieuse invention, celle à laquelle il consacra plus de dix années de sa vie.

Edouard Belin (1876 – 1963) est un ingénieur français, inventeur du bélinographe, système de transmission à distance des photographies. En 1894, il obtient son baccalauréat; le projet familial est alors une carrière juridique, mais il s'intéresse à la mécanique et aux techniques de l'image ; en 1894, il fait breveter un appareil photographique l'opisthénographe. Dans un mémoire de 1902, il indique que dès août 1896, suite à l'apparition du cinématographe Lumière, il envisage la télévision, grâce à un système couplant un cinématographe enregistreur et un cinématographe projecteur.

En 1897, il part en Autriche-Hongrie faire des études à l'École impériale et royale des Arts graphiques de Vienne, la plus ancienne école d'Etat consacrée à la photographie (1888). Il y reste jusqu'en 1899.

Ensuite, il poursuit avec son frère Marcel des recherches sur le système du télégraphoscope.

Edouard Branly (1844 - 1940), est un

physicien et un médecin français. Il découvre le principe de la radio conduction et celui de la télémechanique. Il est l'un des précurseurs de la radio. Grâce à la découverte du radioconducteur et des travaux sur le principe de la radio-conduction, Guglielmo Marconi effectue en 1899 les liaisons radiotélégraphiques qui marquent la naissance de la télégraphie sans fil. Quelques années plus tard, Edouard Branly découvre le principe de la télémechanique, qui est le fondement de la télémechanique d'aujourd'hui.

Edouard Branly est le type même du savant travailleur, passionné, désintéressé et opiniâtre de cette époque. Catholique convaincu, il se bat toute sa vie pour obtenir des conditions de travail décentes à l'Institut catholique de Paris, et lutte contre l'opposition des milieux universitaires et scientifiques anticléricaux.

Ces vies riches et exemplaires donnent à méditer sur l'inventivité des humains en général et des Français en particulier. Il n'est que de consulter la liste des Grandes Médailles d'Or décernées par la SEP depuis 1908 pour s'en faire une idée.

L'examen de la liste des Médailles de Bronze, d'Argent, de Vermeil et d'Or renforcerait le sentiment exaltant que procure la réunion de tant de talents dans cette grande famille que constitue la S.E.P., dont le Conseil souhaite renforcer les liens grâce à la diffusion d'un annuaire qui permettra aux adhérents de nouer des relations selon leurs affinités et le champ de leurs travaux.

Et les arts et lettres, me direz-vous. Si j'ai consacré la moitié du présent article à la gloire de quatre des fondateurs de la S.E.P., c'est bien parce que de tels inventeurs ont œuvré dans le sens même du progrès dans le traitement de l'image et du son, et dans la transmission de la culture.

Trois clics sur Wikipédia, l'encyclopédie libre accessible par Google, aux pages concernant respectivement ces grands hommes, m'ont immédiatement apporté une ouverture propre à permettre d'aller plus loin encore que les quelques lignes que j'ai citées.

La mémoire s'externalise...

En 1993, dans un opuscule ayant pour titre le Manifeste du subréalisme, je presentais la mutation que nous vivons : « Aujourd'hui, le développement exponentiel de la culture et du savoir est propulsé dans sa courbe ascendante par l'explosion des techniques de traitement et de communication de l'information. Cet impensable bouleversement rend la collectivité humaine partie prenante de quelque mystérieux accouchement de la nature.

Si l'on reconnaît à la vie d'être le fruit d'une évolution de l'univers vers une complexité croissante, le drame qui se dessine sous nos yeux fait de nous les acteurs sur Terre d'une complexification sans précédent, et certainement porteuse de quelques nouvelle forme de vie ou, plus exactement, d'un nouvel étage de la vie. Il se caractérise par l'accroissement

qualitatif et quantitatif des échanges informatifs et processus collectifs de décision et d'action.

(...) L'image et le verbe peuvent certes proliférer à l'infini, jusqu'à perdre tout sens, selon un processus de multiplication de type cancéreux (cf. Jean Baudrillard, *La transparence du mal*) cependant que la « réalité virtuelle » entre en compétition avec la « réalité réelle ». Il reste que ce désordre n'est que la rançon d'un surcroît d'ordre. Un champ inimaginable s'ouvre à l'innovation technique et sociale comme à la créativité artistique. »

J'aurais aimé parler de tout cela avec René Huyghe, qui m'avait vraiment encouragé à développer ces points de vue, malheureusement, il nous a quittés en 1997.

Dans sa préface à la traduction de la Bhagavad-Gîtâ par *Shri Aurobindo*, publié en 1942, l'orientaliste Jean Herbert nous livre un point de vue intéressant sur la diversité des voies cognitives:

« Dans son effort pour parvenir à la connaissance de la Réalité en soi, ou tout au moins pour avoir de cette réalité une image plus complète et moins déformée que celle résultant de sa vie quotidienne, l'homme a fait appel à deux ordres de moyens différents:

D'une part, il a cherché à se représenter cette réalité par les facultés mentales de l'imagination, du raisonnement et de la logique, en prenant pour base les phénomènes observables normalement par les sens - c'est la voie de la science et de la philosophie telles qu'on les entend généralement en Occident depuis un certain nombre de siècles.

D'autre part, l'homme a cherché à se développer de telle sorte qu'il puisse être transporté dans un état de conscience différent de celui qui nous est familier, avec l'espoir que dans cet état il aurait une vision meilleure, dans l'union - c'est

la voie des mystiques, qui se sentent généralement guidés dans cet effort par une révélation d'origine supra-humaine et y puisent l'assurance de la validité de ce qu'ils « voient »; c'est aussi dans une certaine mesure la voie des très grands poètes et de quelques autres artistes.

Rien ne semble établir a priori que ces deux voies d'approche s'excluent l'une l'autre. Cependant la tendance rationaliste qui a régné en Occident jusqu'au dernier quart du XIXe siècle tout au moins, nous a conduits à les dissocier de la façon la plus absolue »

Jean Herbert me paraît quelque peu élitiste: c'est à tous les artistes et gens de lettre, pour autant qu'ils pratiquent leur discipline dans la ligne d'une véritable ascèse, qu'il revient de réenchanter le monde en réconciliant *mythos* et *logos* et de permettre ainsi à tous ceux à qui ils s'adressent de progresser vers la lumière de la conscience du Réel, et de leur propre intériorité.

J'entendais récemment l'interview d'un homme de l'art japonais, au sujet de l'exposition Edward Hopper au Grand Palais. Il disait ne pas comprendre cette peinture, qui exprimait pour lui la solitude des êtres dans leur environnement, cependant que la culture orientale, affirmait-il, s'inspire précisément de l'intégration de l'être humain dans la nature.

Et les arts, et les lettres et le PROGRES ? En praticien de la sémantique générale, je devrais commencer par dire le sens que j'attribue à ces « cartes sans territoire ». Ayez l'indulgence de m'en faire grâce. Ce sera pour un autre jour. Comme me disait le poète Jean Berthet, amis de Cocteau et de Marcel Achard, « on ne sait pas ce qu'est la poésie, mais on sait quand elle est là. »

François TARD



AMENAGEMENT ET ARCHITECTURE : IMPACT BIOENERGETIQUE SUR LA SANTE

Alain SALLEZ

Lauréat du prix Eisenhower France, 1 an aux USA: Urbanisme - Professeur émérite E.S.S.E.C. - Professeur E.N.P.C. - Responsable scientifique D.A.T.A.R. Economiste urbain - Président de l'Observatoire de la Ville- Directeur de l'Institut des Villes et du Territoire - Professeur d'urbanisme dans plusieurs pays et ... classé au Tennis pendant 47 ans!
Vice président de la SEP

La prise en compte du développement durable fait l'objet de nombreux débats et préconisations politiques en France comme dans les instances internationales. Trois piliers sont traditionnellement pris en compte : les économies d'énergie et la réduction des pollutions, la « soutenabilité » économique, la durabilité sociale. Il manque un aspect essentiel : la santé, car quel avenir imaginer pour l'humanité si les pathologies gagnent toujours plus de terrain ? Or cette évolution est plus que plausible car, comme nous allons tenter de le montrer, les pratiques actuelles du développement durable en matière d'architecture et d'aménagement ignorent leurs effets sur la santé et favorisent même une dégradation des conditions sanitaires des habitants.

La recherche médicale classique a déjà permis de mettre en garde contre les effets des émissions électromagnétiques de l'électronique contemporaine ou l'émission de particules cancérogènes de matériaux comme certaines colles. Encore ignore-t-elle les dangers pour l'être humain que révèle l'étude géo biologique des milieux naturels et construits, c'est-à-dire de leur impact sur l'individu appréhendé à partir de la bioénergétique scientifique issue des médecines traditionnelles chinoise et ayurvédique (indienne). L'efficacité des ces médecines est d'ailleurs de plus en plus reconnue comme l'indique la création d'un « centre intégré de médecine chinoise » par le Professeur Alain BAUMELOU à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, ou le recours aux médecines non conventionnelles par 60 % des patients en traitement contre le cancer.

Pour avancer notre propos, nous considérerons successivement quelques aspects du fonctionnement bioénergétique de l'homme, nécessaires pour comprendre l'impact de l'environnement sur sa santé, puis les dangers potentiels de l'environnement construit. La bioénergie ou analyse du fonctionnement énergétique de l'homme.

Sommairement, on peut dire que la bioénergie est une science issue des médecines extrêmes orientales reconsidérées à travers la physique contemporaine. Ainsi allons-nous appréhender deux aspects du fonctionnement énergétique de l'homme sous cet angle.

Comme tout-un-chacun le sait, la tradition chinoise a découvert, depuis plus de 4 000 ans, des lignes d'énergie, appelées méridiens.

Ces lignes d'énergie au nombre de 24 réparties de façon symétrique de chaque côté du corps, plus 2 en avant et en arrière de l'axe central, portent le nom des organes auxquels elles se terminent : poumon, cœur etc. Le long de ces méridiens sont répartis des points traditionnels d'acupuncture de la médecine chinoise. Or, on a pu démontrer que ces méridiens étaient non seulement des lignes d'énergie mais aussi des lignes de passage de courant électrique, ce qui fait qu'une perturbation de ces méridiens et des points d'acupuncture peut se mesurer par une diminution ou une coupure du courant électrique. Un fonctionnement satisfaisant de l'organisme nécessite que l'énergie et le courant parcourent ces méridiens sans discontinuité et sans blocage des points d'acupuncture. Bien évidemment, les agressions de l'organisme de toutes sortes : virales, thermiques, radioactives, émotionnelles etc. se traduisent par de tels blocages et dissymétries qui s'ils ne sont pas rétablis, ouvrent la voie à des pathologies plus ou moins graves. Le soin peut être prodigué soit par la médecine classique, ce qui a pour inconvénient de charger l'organisme de médicaments plus ou moins difficiles à éliminer, soit par une thérapeutique chinoise ou bioénergétique.

On peut donc mesurer l'impact des agressions de toutes sortes sur le fonctionnement bioénergétique de l'organisme car la perturbation des méridiens dans leur symétrie se traduit par une modification correspondante de type électrique. Le courant des méridiens donnant naissance par nature à des champs électriques, magnétiques et électromagnétiques, il n'y a plus qu'à mesurer les perturbations de ces champs autour de l'individu pour apprécier l'importance des agressions de l'environnement. Ces champs qui ont des significations en matière d'énergie et de gestion de l'énergie par le corps, rayonnent de façon symétrique autour du corps non agressé. La dissymétrie des champs du corps perturbé se mesure au moyen de la réponse électromagnétique d'une antenne de Lécher réglable sur les longueurs d'onde des différents champs évoqués.

Le deuxième aspect a trait à la réception par l'organisme de radiations et de particules en provenance de la terre et du cosmos. Ces rayonnements, telluriques chargés en ions négatifs, et cosmiques de nature positive,

pénètrent dans le corps par des points d'acupuncture situés à la base du corps et au sommet du crâne. Ces forces centripètes en sens contraire s'équilibrent au centre de la poitrine au niveau de la glande du thymus. L'énergie qui s'en dégage a un rôle fondamental car se diffusant dans le corps sous forme centrifuge, elle revivifie les cellules qui manquent de vitalité et accélère l'évacuation des toxines : cellules mortes, médicaments... dans les circuits lymphatiques. Une nécessité pour la bonne santé ! Le bon fonctionnement de ces mécanismes biologiques se vérifie également par l'antenne de Lécher réglée sur les longueurs d'onde appropriées.

Bien évidemment, le rôle d'un « bio énergéticien », après un bilan diagnostic, consiste à rétablir les équilibres des méridiens et remettre en route l'élimination lymphatique déficiente.

L'exposé des techniques mises en œuvre pour atteindre ces objectifs n'est pas le but de cet article, mais bien de saisir l'impact des choix d'aménagement et de construction sur notre être bioénergétique, c'est-à-dire, sur le fonctionnement de nos organes, de nos systèmes (nerveux, endocrinien, sanguin, lymphatique) et sur la capacité de notre organisme à s'autogérer et s'auto-réparer.

Dangers de l'environnement construit pour la santé

Trois niveaux d'aménagement sont à considérer : l'aménagement du territoire, l'aménagement parcellaire et le bâtiment proprement dit. C'est sur les deux derniers aspects que nous porterons le plus d'attention car c'est pour eux que la responsabilité du constructeur est la plus directe.

L'aménagement du territoire

L'aménagement du territoire s'entend ici à l'échelle nationale, ce qui se prête mal à la prise en compte des multiples événements telluriques ou cosmiques qui se manifestent à l'échelle du mètre ou du décamètre. C'est donc pour des choix résidentiels ou de locaux d'entreprises entre différentes régions que peut porter l'enjeu. Le facteur déterminant du point de vue bioénergétique se révèle être principalement la nature des sols selon qu'elle favorise ou contrarie la force centripète cosmo tellurique, nécessaire à la bonne santé des habitants.

Or, les champs cosmiques et telluriques s'équilibrent chez l'individu, encore faut-il qu'il n'y ait pas dominance d'un champ sur l'autre. Alors que, c'est ce qui se réalise lorsque certains terrains, granitiques ou argileux notamment, réverbèrent le champ cosmique au lieu de le laisser pénétrer dans le sol, sous l'attraction de la charge négative des électrons.

L'individu reçoit alors deux fois le rayonnement cosmique, par le sommet du crâne mais aussi dans sa base par réverbération. Il y a donc là un certain risque de fragilisation sanitaire associé aux choix « d'aménagement du territoire ». Ce risque évident dans des zones rurales est aussi bien présent dans les milieux urbains imperméabilisés. Il y a évidemment là une raison supplémentaire au développement durable pour végétaliser au maximum les sols urbains et maintenir l'agriculture aux franges des agglomérations.

L'urbanisme et l'aménagement parcellaire

A cette échelle les choix d'urbanisme portent sur le droit des sols, puis sur l'autorisation de construire. Les enjeux de santé sont grands, au plan bioénergétique, car les écueils sont nombreux. Quatre dangers peuvent grever la qualité sanitaire d'un terrain : les failles, certains réseaux telluriques, les lignes à haute tension et les rivières souterraines.

Les failles de quelques centimètres à quelques dizaines de centimètres traversent l'écorce terrestre ou remontent vers le sol depuis les rivières souterraines. Verticales ou obliques, elles sont favorisées par des phénomènes tels que des glissements de terrains ou la mitoyenneté verticale de deux terrains de natures différentes. Malheureusement, les failles se prolongent sous forme de fissures récurrentes dans les murs et les cloisons des bâtiments. C'est la force du rayonnement γ (gamma) passant par les failles qui arrache les électrons de la matière aussi bien dans les murs que dans l'organisme. Ce rayonnement en provenance d'une désintégration naturelle dans le manteau de la terre est destructeur de tout organisme qui se trouve régulièrement sur son passage : un lit, siège... En provoquant l'arrachement des électrons des molécules, le rayonnement γ entraîne la multiplication des radicaux libres et l'acidification de l'organisme qu'il traverse. Il faut une plaque de 22 centimètres d'épaisseur de plomb pour arrêter un rayonnement γ contre 3 centimètres pour les rayons X !

Mais qui plus est, ces failles peuvent laisser passer un gaz radioactif, le radon 222, notamment dans les régions de sous-sols granitiques ou volcaniques. A partir d'une certaine concentration, ce gaz (148 becquerels / m²) devient dangereux pour la santé. Plus lourd que l'air, incolore

et inodore il est difficile à détecter sans un appareillage spécial ou une antenne de Lécher. En cas de risque d'émission, il est donc recommandé d'aérer le lieu d'habitat et de ne pas disposer les lits top près du sol.

Une autre source de risque pathogène en provenance du sol est liée à l'existence de réseaux telluriques. Ceux-ci quadrillent la planète en mailles orthogonales orientées nord-sud et est-ouest ou diagonales nord-est - sud-ouest et nord-ouest - sud-est. Leur rayonnement électromagnétique monte à la verticale sous forme de cordes de quelques centimètres d'épaisseur ou de cloisons plus épaisses. Ce sont les croisements ou nœuds de ces quadrillages qui présentent, en général, un danger pour la santé. Cordes, cloisons et nœuds sont repérables à l'antenne de Lécher.

Trois principaux réseaux peuvent être ainsi repérés sur un terrain afin d'éviter de localiser sur leurs croisements, des espaces de séjour prolongés : lits, bureaux notamment, à l'intérieur des futurs bâtiments.

Le réseau Hartmann dont la maille est de 2 mètres sur 2,50 mètres sous notre latitude est défini par des cloisons d'environ 21 centimètres. Les mailles et par conséquent les nœuds pathogènes se déforment sous l'influence de l'électricité et de masses métalliques. C'est ce phénomène qui permet heureusement d'intervenir sur leurs localisations au sein de l'espace construit afin de déplacer des nœuds localisés sur des lieux de séjour prolongé.

Le réseau Curry, diagonal au réseau Hartmann, a une maille plus large de 4,50 x 4,50 mètres et des cloisons de 40 à 50 centimètres. Ses nœuds présentent le même degré de dangerosité que ceux du réseau Hartmann. On les trouve fréquemment sur les objets métalliques importants tels que poêles, pianos... car ce réseau se déforme sous l'influence également des masses ferromagnétiques.

Un troisième réseau particulièrement dangereux est **le grand réseau diagonal** d'une maille de 36 x 36 mètres en moyenne, délimitée par des cordes de 3 centimètres d'épaisseur. Il est insensible aux masses métalliques et donc difficilement maîtrisable. Considéré comme une agression géo biologique majeure, on attribue au grand diagonal un rôle déterminant pour des pathologies aussi graves que ruptures d'anévrisme, mort subite du nourrisson, arthrite aiguë... en cas d'exposition sur une longue période.

Les lignes électriques à haute tension et les rivières souterraines représentent d'autres risques géo biologiques auxquels l'aménageur doit prêter attention. Bien que connu, le danger des lignes à haute tension (200 000 à 400 000 volts) pour un habitat ou un lieu de travail n'est pas suffisamment pris en compte. L'expérience montre que sous l'effet des champs électriques et surtout magnétiques, l'individu à proximité des lignes à haute tension (mêmes

enterrés) se retrouve coupé de la relation cosmo tellurique et fortement décalé dans ses propres champs issus de ses « méridiens chinois ». L'effet à long terme de telles expositions sur les riverains ne peut qu'affaiblir la capacité de leur organisme à s'auto-entretenir.

L'impact des **rivières souterraines** sur l'organisme constitue une autre menace à long terme pour la santé de personnes habitant au dessus de celle-ci. Le physicien Yves Rocard avait montré, il y a déjà un demi siècle, que la présence de l'eau souterraine modifiait le champ magnétique terrestre, ce qui était perceptible par les sourciers.

On constate de la même façon qu'à la verticale d'une étendue d'eau, la personne se retrouve coupée du champ terrestre, ce qui annihile sa relation cosmo tellurique nécessaire à son bon fonctionnement vibratoire (élimination des toxines).

De surcroît, l'effet ionisant du frottement de l'eau le long des berges d'une rivière souterraine intensifie l'impact négatif sur cette même personne. Cet effet pathogène est encore amplifié si s'y ajoute le rayonnement γ d'une faille développée verticalement ou en oblique depuis la rivière souterraine.

Bâtiment et architecture

Nous ne développerons pas, à nouveau, les perturbations dues aux failles, aux réseaux telluriques et aux rivières souterraines qui, à l'évidence, prolongent leurs effets à l'intérieur des bâtiments. C'est donc à l'architecte de concevoir des espaces intérieurs qui tiennent compte des divers champs telluriques pathogènes.

D'autres dangers pour l'équilibre bioénergétique de l'habitant ont pour origine principale des éléments tenant à des choix architecturaux : toitures, revêtements de sol, conditionnement de l'air, hauteur des bâtiments, emplacement d'appareils électriques et électroniques. La force du rayonnement cosmique peut être tellement affaiblie par certains **matériaux de toiture** qu'elle ne contribue plus à l'équilibre cosmo tellurique centripète de l'habitant, favorisant ainsi de nombreuses pathologies par accumulation de matière organique. Nous avons pu constater de telles ruptures d'équilibre notamment pour des bâtiments revêtus de toitures à base d'amiante ou d'acier. La situation inverse se produit si, au contraire, c'est le champ tellurique qui se trouve coupé. Ce cas est très fréquent dans les bâtiments modernes, même ceux bénéficiant de labels HQE ou à énergie positive, lorsque les revêtements de sol : carrelages et moquettes, en particulier, ont été fixés avec des colles inadaptées. La dangerosité des émanations de certains composants organiques volatils issues de ces produits est d'ailleurs bien connue.

D'une façon générale, un des dangers liés à l'habitat tient à la composition de l'**air intérieur**, danger sur lequel Alain MAUGARD, ancien Président du CSTB (Centre technique et scientifique du bâtiment) a particulièrement attiré l'attention. Il est impératif de pouvoir aérer largement les pièces d'une habitation ou d'un bureau normalement occupé pour éliminer les différents polluants organiques ou minéraux, a fortiori le radon 222, ce que réalisent insuffisamment les systèmes d'air conditionné, y compris à double flux. Rappelons qu'en général, l'air intérieur est plus pollué que l'air extérieur même en milieu urbain dense. L'aération par les fenêtres et la porosité ancienne des bâtiments a été supprimée dans les bâtiments modernes au nom du développement durable mais malheureusement, au détriment d'une autre dimension de la durabilité, celle de la santé.

La vogue pour la construction de **bâtiments de grande hauteur ou de très grande hauteur** caractérise un autre aspect de l'urbanisme moderne. Ce choix ne paraît pas heureux du point de vue bioénergétique, entre autres, car on constate couramment la diminution de la perception du champ tellurique par les habitants au-delà du 4^{ème} étage.

Dernière agression évoquée, mais pas la moindre, la multiplication des **champs électriques et électromagnétiques** auxquels

sont soumis nos contemporains. Maintenant de plus en plus reconnue, la nocivité de ces champs s'exprime plus ou moins fortement par la coupure du « canal cosmo tellurique » de l'habitant, le blocage de son élimination lymphatique et de ses centres énergétiques. L'intensité des champs et la distance entre l'émetteur et l'organisme récepteur sont les deux paramètres principaux des perturbations organiques possibles. Transformateurs électriques, ordinateurs, télévisions et tous appareils électriques et électroniques ont donc un impact sur l'organisme qu'il y a lieu de minimiser par le choix des emplacements de ces appareils.

Enfin, il reste important de préciser que la superposition de différentes agressions géo biologiques au même endroit, n'as pas un effet additif mais multiplicatif sur la personne réceptrice !

Conséquences sociétales

Il est bien évident que si l'on accepte les conséquences phénoménologiques et mesurables des risques pour la santé des agressions géo biologiques mal prises en compte dans l'aménagement et la conception architecturale, l'en jeu se révèle considérable. Ce sont des maux courants mais aussi, sur le long terme, des maladies et affections graves

qui pourraient être évitées.

L'enjeu est tout aussi considérable en termes économiques. Moins de soins médicaux à prendre en charge par la Sécurité Sociale car moins d'affections et une médication bioénergétique peu onéreuse. D'un autre point de vue, des gains de productivité gigantesques pourraient être obtenus si on prenait les précautions nécessaires pour que les bureaux neufs et anciens ne coupent pas leurs occupants sur le plan énergétique. Or notre observation dans ce domaine montre que la situation est particulièrement critique dans la construction neuve, peut-être durable en termes d'énergie équivalent pétrole, mais peu durable au plan bioénergétique : importance des revêtements de sol ignorée, repérage des failles et rivières souterraines négligé, réseaux telluriques méconnus... En conséquence de ces lacunes, on produit des appartements parfois malsains et des bureaux insuffisamment productifs en raison de l'apparition de fatigue excessive chez leurs occupants. C'est donc malheureusement en termes de santé publique, mais aussi de productivité du travail et de PIB que se font sentir les conséquences de l'ignorance de nuisances d'ordre géo biologique dans les domaines de l'aménagement, de l'urbanisme et de la construction.

Alain SALLEZ

Précisions sur l'ASSETA, annoncées dans le n°46.

A propos de **Bernard Bousageon**



Jean-Claude Ast, administrateur de la Société d'Encouragement au Progrès, était Secrétaire Général et **Bernard Bousageon** (voir photo), Vice Président (tous deux co-fondateurs de l'ASSETA) ; Bernard était avocat, également membre de l'A.N.O.R.A.A., Lieutenant-colonel, pilote de chasse, Président d'**Alintair** (150 pilotes, 14 avions), aujourd'hui décédé.

Le but de cette association était d'avoir davantage de considération pour le passager devenu *sardine* pendant plus de cinq heures pour diminuer les coûts de production, donc du billet.

En particulier, le passager qui subissant 10 heures de vol, pouvait bénéficier d'une quantité d'eau pour le trajet : une bouteille et un verre, après le décollage.

On pouvait également envisager un local, dans les aéroports, transformable en dortoir pour les handicapés, femmes avec bébés, personnes âgées, lits de camp genre civières repliables (neige à Nice il y a quelques années, des femmes avec un enfant dans les bras ont passé la nuit sur une chaise occasionnelle).

Un médecin à bord, à partir d'un nombre de passager et d'un temps de vol à définir, assisté d'un PNC (hôtesse ou steward) ayant reçu un complément de formation (sommaire, pour aider).

Pour ces problèmes, j'avais contacté et avais été reçu par le Ministre des Transports et le Président d'Aéroports de Paris, pour le local (transformable) de secours. Ils étaient d'accord, puis le même ministre des Transports (d'accord) et le cabinet du Président d'Air France (Christian Blanc, venu sauver Air France quand elle perdait 20 millions de francs/jour). Il s'agissait de l'eau et du médecin à bord, dans certaines conditions. Le cabinet du Président d'Air France fut farouchement contre. Je fus accueilli au téléphone comme le chien égaré dans un jeu de quilles.

Affaire à suivre ! et à reprendre en fonction du contexte, mais comme le Transport Aérien Français cherche des bouées de sauvetage dont le nombre s'accroît d'année en année, on risque d'attendre encore quelque années.

Précisions : le Commandant de bord est l'officier d'État Civil ; le Commandant Moulinier maria un passager et une passagère. C'était programmé ; les naissances ne se comptent pas (pas prévues). Les décès, j'en ai eu deux : le premier en escale intermédiaire anglaise, l'avion étant territoire français ! Couverture sur le malheureux passager à Kano « il dort » (il est mort à Douala, officiellement où il se rendait) ; le second sur New-York – Paris : mort en d'nant, réanimé (un médecin passager à bord) ; atterrissage d'urgence à Gander ; mort une deuxième fois dans l'ambulance.

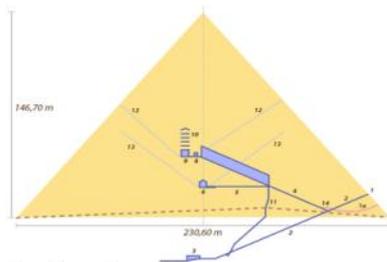
Pierre Chanoine-Martiel

*Service militaire dans l'Aviation Légère de l'Armée de Terre
Pilote de ligne - Cadre supérieur - Chef PNT à Air France - Chef du personnel du Centre Longs Courriers
Et puis... Egyptologue éminent et Expert....*

UNE VIE BIEN REMPLIE !



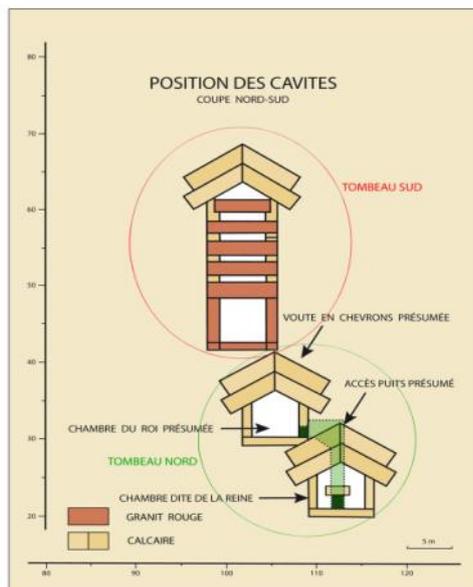
Jacques BARDOT: Pilote ALAT de la 25e DP. Durant ses obligations militaires il effectue 268 missions, est abattu 2 fois, plusieurs fois touché. Il reçoit la Croix de la Valeur-Militaire et plus tard la Médaille Militaire. Il Entre à l'Ecole Nationale de l'Aviation Civile et à l'Ecole des Pilotes de Ligne d'Air France. Il est nommé Officier Pilote sur Caravelle puis sur Boeing 707. Il effectue son stage Commandant de Bord et son classement lui vaut d'être nommé directement Instructeur puis Contrôleur et enfin Examinateur d'Etat. Titulaire d'un troisième cycle de Panthéon Sorbonne (Licence et DES d'Economie) il est nommé Chef du Personnel navigant technique ou il assumera divers postes de Chef de Service. Il va se consacrer d'abord à la sécurité des vols et ensuite à l'organisation de la Compagnie. Il fera de nombreux mémoires innovants qui lui vaudront l'estime de la Direction générale d'Air France et de ses Présidents. Il résoudra de nombreux problèmes sociaux grâce à ses connaissances et ses bonnes relations avec le milieu syndical. Il effectuera 17000 heures de vol sur les plus beaux avions de la Compagnie. Il sera fait chevalier de l'Ordre National du Mérite et des Palmes Académiques. A la retraite, après 37 ans de bons et loyaux services, il va se consacrer à sa passion: l'Egyptologie. Diplômé d'Archéologie Egyptienne et de langue et grammaire hiéroglyphique. Il crée une équipe de recherche, effectue 25 missions sur sites et consacre tout son temps à l'étude de l'Ancien Empire et plus particulièrement de la Grande Pyramide de KHEOPS. Grâce à des méthodes très innovantes il va découvrir les maillages des parois internes de la GP et deux chambres inconnues. Dans l'une se trouve, très probablement, la véritable Chambre secrète de Khéops que recherche en vain l'establishement archéologique mondial. Soutenu par plusieurs grandes entreprises et l'Ecole Pratique des Hautes Etudes de la Sorbonne il présente un projet de recherche très sophistiqué au Conseil Supérieur des Antiquités Egyptiennes et à son Secrétaire général le Docteur Z. HAWASS. Ses travaux sont bien reçus en Egypte, mais la situation politique actuelle bloque toute avancée concrète sur le terrain.



Coupe de la pyramide par le plan vertical, parallèle à son plan de symétrie nord sud, décalé de 7,20 m vers l'est

1. Entrée
- 1a. Couloir d'Al Mamoun à partir du plan médian NS
2. Couloir descendant
3. Chambre souterraine
4. Couloir ascendant
5. Couloir horizontal
6. Chambre de la Reine
7. Grande Galerie
8. Chambre des herbes
9. Chambre du Roi
10. Chambre de décharge
11. Puits et couloir de service
12. Conduits de la chambre du Roi
13. Conduits de la chambre de la Reine
14. Bouchons de fermeture du couloir ascendant

**GRANDE PYRAMIDE
DE KHÉOPS
COUPE NORD/SUD**



**HYPOTHÈSE
DES CHAMBRES
J.BARDOT
F.DARMON**

Nouvelles recherches. Nouvelles hypothèses sur la Grande Pyramide. J. Bardot. F. Darmon. Édition du Rocher 2007

Voir l'article dans notre revue N°46 - Reprise du dessin explicatif rendu plus accessible



Bernard-Pascal STEPHAN

L'Entraide

Admis à l'École des apprentis mécaniciens de Rochefort à 16 ans. Trois ans plus tard, nommé sergent et breveté télémécanicien il restera 15 ans dans l'Armée de l'Air. **Bernard Pascal Stéphane** mettra ce temps à profit pour préparer seul son diplôme d'Ingénieur. A 34 ans, toujours dans l'aéronautique, il commence une carrière d'Ingénieur, ses nouvelles responsabilités ne l'empêchent pas de s'impliquer bénévolement pour les autres : " Il se faut entraider c'est la loi de nature". Il se dévoue pour aider les autres au sein d'associations et à titre personnel. Très jeune il militait déjà au sein de la JOC. Capitaine de réserve de l'Armée de l'Air - 1000 heures de vol - Président de la société d'entraide A.N.O.R.A.A. (Association Nationale des Officiers de Réserve de l'Armée de l'Air). Administrateur d'une banque coopérative de détail. **Bernard Pascal Stéphane** est officier de l'Ordre National du Mérite. Depuis 2010, Trésorier général de la S.E.P. il a bien voulu répondre aux questions que nous lui avons posées.

I - Les définitions :

Entraide : action de s'entraider : aide que l'on se porte mutuellement.

"**Aidons-nous mutuellement, la charge de nos maux en sera plus légère**" écrivait Jean-Pierre CLARIS de FLORIAN à la fin du 18ème siècle dans la fable l'Aveugle et le Paralytique.

Solidarité : Sentiment d'un devoir moral envers les autres membres d'un groupe, fondé sur l'identité de situation, d'intérêts : Agir par solidarité.

"**Chacun est seul responsable de tous**" écrivait Antoine de SAINT-EXUPÉRY (Lyon 1900 - Pilote écrivain, disparu en mission aérienne en 1944).

La Solidarité est une des 14 nouvelles composantes du **Progrès** ajoutées à celles de nos Fondateurs Albert Lebrun, Paul Painlevé, Édouard Belin, les frères Lumières, Louis Cailletet et Edouard Branly.

II - Une première expérience : les PELS.

Il est sollicité en 1999 pour apporter son expérience dans le milieu de la Banque et de la Finance. Il est alors élu Vice-président d'une Société Locale d'Épargne, au sein d'une grande banque de détail qui vient de se doter d'un statut de droit coopératif par la loi du 25 juin 1999. Celle-ci lui confère alors, une légitimité nouvelle fondée sur l'existence d'un sociétariat constitué de « clients-sociétaires » invités à prendre part à la vie de l'entreprise, notamment pour la mise en œuvre de projets d'économie locale et solidaire (PELS), un dispositif unique dans le monde bancaire.

Les PELS s'adressent à des projets destinés à personnes fragiles, ou en quête d'autonomie : handicapées, personnes âgées ou malades, chômeurs de longue durée, personnes en rupture avec la société. Ainsi, 5 domaines d'intervention bien précis ont été retenus : la création d'emploi, la lutte contre l'illettrisme, le bien-être des personnes âgées ou handicapées, l'insertion par l'emploi et le sport, les besoins fondamentaux : se nourrir, se loger ... Un PELS doit répondre à un projet concret et avoir une dimension économique. Ce soutien prend la forme d'un financement, voire d'un accompagnement en collaboration avec des structures spécialisées. Il ne s'agit pas de financer des frais de structure, il n'est pas question d'assistanat et ne doit pas se substituer à des financements publics. Les dossiers sont présentés par un tandem client-administrateur / directeur d'agence à une commission composée des présidents des sociétés locales d'épargne et du directoire de la banque sur le territoire de laquelle le PELS est présenté.

Jusqu'en 2008, il va s'investir totalement dans cette commission, toujours à titre bénévole, pour ce projet qui chaque jour lui fait prendre conscience de la richesse de l'Entraide et de la Solidarité vis à vis de cette population fragile.

Durant cette période, au plan national, 18850 PELS ont été soutenus. Ce qui représente un financement de 354 millions d'Euros.

III - Une deuxième expérience : la F2C

En 2008, le législateur puis la banque remettent en cause l'existence des PELS...comment poursuivre son action de terrain. Il découvre alors l'existence de la Fondation 2^{ème} Chance.

Créée en juin 1998, la Fondation de la 2^{ème} Chance est reconnue d'Utilité Publique. Elle regroupe plus de 100 partenaires (grandes entreprises privées, publiques, et institutions financières - dont sa banque). Elle bénéficie de 70 implantations en France, soutenues par 22 clubs 2^{ème} chance.

La Fondation a pour objet d'accompagner des personnes de **18 à 62 ans**, ayant traversé de **lourdes épreuves de vie** et aujourd'hui en situation de **grande précarité**, mais manifestant une **réelle volonté de rebondir**.

Elle leur offre un soutien humain et financier (jusqu'à 8 000 € pour les projets de création/reprise et 5 000 € pour les projets de formation) pour mener à bien un **projet professionnel réaliste et durable**: formation qualifiante, création ou reprise d'entreprise.

Jusqu'à fin 2012, toujours à titre bénévole, il a participé à l'accompagnement de quelques jeunes et moins jeunes traumatisés par un lourd accident de la vie.

L'entraide de l'ANORAA (3500 membres)

Officier de réserve de l'Armée de l'Air avec le statut d'honoraire, il milite depuis plusieurs décennies au sein de l'Association Nationale des Officiers de Réserve de l'Armée de l'Air (ANORAA). Il a été successivement élu Président du secteur de Paris, Secrétaire général national, Vice président national et surtout depuis juin 2006 Secrétaire général de l'Entraide ANORAA (E.ANORAA).

Le 20 décembre 2012, suite au décès du Président, le Colonel Michel Garnier (qui était aussi membre de la S.E.P.), les membres du Conseil d'administration de l'Entraide l'ont élu Président à l'unanimité.

Ses deux expériences précédentes ne sont certainement pas étrangères à ses nouvelles responsabilités. Toutes ces années passées sur le terrain lui permettront certainement de mieux assumer la gestion des dossiers à venir.

L'Entraide ANORAA - créée en 1960 - est une association loi 1901 dont les adhérents (3500) sont les membres de l'ANORAA.

Les buts de l'Entraide :

1 - Aider les membres de l'ANORAA dans l'assistance que celle-ci apporte à ses membres, Officiers de réserve, honoraires ou en retraite et à leur famille,

2 - Contribuer à l'exécution des décisions prises par le Comité national de l'ANORAA sur le plan social.

Les moyens d'action :

- l'aide morale ou financière aux membres de l'ANORAA ou à leur famille, sous forme de prêts, dons et de toutes manifestations de solidarité, ainsi que l'aide à la recherche de situation ou d'emploi,

- la collaboration, notamment sous forme de contribution financière, avec les institutions, œuvres privées ou publiques susceptibles de venir en aide aux Officiers de réserve, honoraires ou en retraite et à leur famille,

- la création et la gestion d'œuvres sociales et éventuellement la réalisation et la gestion de maisons de repos ou de retraite.

Les recettes annuelles : des dons de ses membres, des legs et donations, du bénéfice des manifestations, des produits financiers des placements.

Cette nouvelle mission au sein de l'ANORAA, est pour lui un réel défi, encore plus dans cette période de crise qui touche aussi notre communauté. Chaque jour ce sera une de ses priorités. Il peut compter sur les membres du Conseil d'administration et les délégués départementaux de l'ANORAA.

Nos peines

Monsieur **Guy HARMAND**, membre à vie de la S.E.P., nous a quittés.

Nous renouvelons à sa famille nos condoléances et l'expression de notre vive sympathie.

Nos satisfactions

Deux membres de notre Comité d'Honneur ont reçu une dignité dans l'Ordre de la Légion d'Honneur:

Monsieur le **Président Yvon GATTAZ** (Grande Médaille d'Or de la S.E.P. 2003)

Ingénieur de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures, il fait sa carrière aux Aciéries du Nord, puis aux Automobiles Citroën.

PDG de RADIAL Composants Electroniques, fondateur et corédacteur de la revue socio économique « **Les 4 Vérités** » (1974 - 1994)

Président du CNPF (MEDEF), Président de Jeunesse et Entreprises

a été élevé à la dignité de Grand Croix de la Légion d'Honneur .

Monsieur le **Président Louis SCHWEITZER** (Grande Médaille d'Or de la S.E.P. 2002)

Inspecteur des Finances, fils de Pierre, Paul SCHWEITZER, Inspecteur Général des Finances, héros de la guerre , Président du FMI en 1947; Petit neveu d'Albert SCHWEITZER, prix Nobel de la Paix (GMOR SEP).

Louis SCHWEITZER est chargé de diverses missions: Inspection des finances, Assistance publique, Direction du Budget, Directeur de Cabinet du Ministre du Budget, de l'industrie et de la recherche puis Premier Ministre (1981 - 1986)

Georges Besse, PDG de Renault (qui sera assassiné par Action Directe) le nomme Directeur à la Direction Générale de RENAULT, contrôle de gestion, financier, DGA. DG, PDG, (1992 à 2005) Président de RENAULT-NISSAN (2 ans pour faire privatiser RENAULT) puis d'Astra Zeneca et du conseil de surveillance du Monde.

Président d'Honneur du MEDEF International, Président de France Initiative (37000 emplois créés ou maintenus) administrateur de la SEP.

a été élevé à la dignité de Grand Officier de la Légion d'Honneur.

Les membres du Comité d'Administration de la S.E.P
renouvellent leurs vives félicitations à ces deux brillants membres du Comité d'Honneur SEP.

BREVE

L'ÉDUCATION

Dans certains pays civilisés l'étudiant paie ses études, tout ou partie. En France le contribuable directement ou indirectement participe financièrement à sa formation ce qui n'empêcha pas de brûler les voitures et casser les Facultés en mai 68. Etudes terminées il conviendrait de fidéliser les étudiants de Grandes Ecoles pour que l'Etranger ne bénéficie pas de l'investissement du contribuable français.

Pierre CHANOINE-MARTIEL

LE METIER DES ARMES

Cet article date de plusieurs années mais il est, il reste et restera d'actualité, quel que soit le théâtre d'engagement de nos forces à l'intérieur ou à l'extérieur du Pays.

Beaucoup de militaires ont perdu la vie dans les opérations extérieures depuis cette date.

Sachez que dans chaque cas, il vous est possible de rendre hommage à ces soldats, sous-officiers, officiers tombés au champ d'honneur.

Les autorités militaires annoncent toujours l'heure du passage du convoi funèbre sur le pont Alexandre III, à Paris, vers les Invalides.

La population s'y presse maintenant en grand nombre. Citoyen!, vous y êtes convié.!

Rappel de l'article du contre amiral Christophe PRAZUCK :

Le 14 juillet au matin, le second maître Benjamin Bourdet, du commando Jaubert, est mort au combat dans la province de la Kapisa, en Afghanistan. Dans la journée, on entendait les commentaires de nos concitoyens, et certains d'entre eux estimaient que le sacrifice de Benjamin Bourdet, comme celui des autres militaires français tués le jour précédent, était inutile.

Ce jugement est insupportable et erroné. Il est insupportable pour les commandos de marine que je commande, les militaires engagés sur les théâtres d'opérations, il est insupportable pour leurs familles et leurs proches. Il est erroné : il procède d'une confusion entre les objectifs politiques d'une guerre et le sens de l'engagement militaire. C'est une confusion assez "française" que l'on perçoit beaucoup moins dans les Pays anglo-saxons, par exemple, où les valeurs militaires sont reconnues et distinguées en tant que telles.

Sens et utilité

Un commando de marine tué au combat n'est pas mort pour l'Afghanistan, les droits de l'homme ou des intérêts stratégiques. Il est mort pour la France. Un militaire français qui meurt au combat meurt toujours pour la France, quel que soit l'endroit où il perd la vie. La valeur de son sacrifice n'est pas liée aux objectifs politiques poursuivis.

Nous votons, nous élisons nos dirigeants politiques. Ils débattent, ils décident l'engagement des armées, ils en rendent compte à la nation. **C'est la démocratie.** A la suite de ces décisions politiques, ouvertes, débattues, approuvées, les commandos de marine reçoivent des missions, ils ne les discutent pas, ils les exécutent. Toujours au péril de leur vie. C'est ce qu'on attend d'une force militaire dans une démocratie : l'obéissance du militaire à la décision politique et la poursuite de l'objectif au péril de sa vie. La valeur de son sacrifice n'a pas de relation avec la victoire ou la défaite.

Il y a des victoires, il y a des défaites, des hommes tombent au champ d'honneur, ils sont également considérés et honorés. A Douaumont, en 1914, François Mitterrand et Helmut Kohl se sont donné la main pour honorer vainqueurs et vaincus, tous militaires qui ont accompli leur devoir sur le champ de bataille de Verdun.

On peut discuter de notre engagement militaire en Afghanistan, les parlementaires l'ont fait. On peut estimer qu'il n'atteindra pas les objectifs initiaux, malgré l'engagement admirable de nos soldats. On peut l'estimer inutile, ce que je ne crois pas. Pour autant ces jugements politiques et critiques n'enlèvent pas une once de sens et d'utilité à la mort au combat d'un militaire, fidèle jusqu'au bout à son engagement envers son pays et ses concitoyens, fidèle jusqu'au bout à ses frères d'armes aux côtés desquels il s'est battu, dans les bras desquels il est mort.

Distinguer la légitimité d'une fin et les vertus des moyens est une des qualités fondamentales d'une **démocratie.** Au nom de cette qualité, que mes concitoyens honorent le sacrifice de mes camarades pour ce qu'il est et ne le jugent pas pour les fins qu'il sert.

Christophe Prazuck, contre-amiral, commandant la force des fusiliers marins et commandos
Article paru dans l'édition du 21.07.2011 du Monde.

Les médecins aussi sont des soldats:

« Allez où la patrie et l'humanité vous appellent. Soyez toujours prêts à servir l'une et l'autre et, s'il le faut, sachez imiter ceux de vos généreux compagnons qui, aux mêmes postes, sont morts victimes de ce dévouement magnanime, qui est le véritable acte de foi des hommes de votre État. »

Baron Pierre-François de Percy, chirurgien de la Grande Armée, aux chirurgiens sous ordre (1811)

Extrait du bulletin du CNAM :



Les récipiendaires
et leur parrain

« Le 26 octobre 2012, la Société d'Encouragement au Progrès (S.E.P.) association
« fondée le 16 janvier 1908, à Paris, par MM. **Albert LEBRUN, Paul PAINLEVE, Louis**
« **CAILLETET, Edouard BELIN, Edouard BRANLY et les frères LUMIERE,**
« a décerné, comme chaque année, ses distinctions récompensant des hommes et des
« femmes ayant contribué par leurs actions ou leurs travaux aux progrès scientifiques,
« techniques, des sciences humaines, littéraires, musicales...

« La cérémonie qui s'est déroulée dans les salons du Sénat, était présidée par **Pierre**
« **CHANOINE-MARTIEL**, Grand Officier de la Légion d'Honneur, Président de la
« **S.E.P.**

- « Le Président **CHANOINE-MARTIEL** était entouré de nombreuses personnalités dont **Louis SCHWEITZER**, ancien
« Président de RENAULT.
- « Sur proposition de **Paul DENIS**, Ingénieur du CNAM, deux ingénieurs CNAM, membres de l'UNICNAM, ont été honorés
« pour leurs activités professionnelles et associatives:
- « **Lauren CESSAC** s'est vu décerné la médaille d'Argent de la S.E.P.
- « **Alexandre KORAKIS**, quant à lui, a reçu la médaille de Vermeil.
- « Nos plus vives félicitations aux deux récipiendaires qui font honneur au CNAM et à l'UNICNAM »

LA JUSTICE EN FRANCE :

Les mineurs sont dispensés d'incarcération, soit ! Mais s'il y a délit, il y a coupable : les géniteurs ! Suppression des allocations familiales et incarcération une ou deux semaines leur donneraient à réfléchir. Il n'y aurait peut-être plus de voitures détruites à la Saint-Sylvestre (plus de 1 100 chaque année).

Aucune loi depuis l'abolition de la peine de mort n'empêche définitivement la récidive. On peut séquestrer, violer, tuer, et refuser, au nom de la liberté, d'être soigné ou opéré ; l'incarcération, à durée écourtée, n'empêchera pas la récidive, de même pour celui qui tue pour voler ou qui vend de la drogue (l'accoutumance : la mort à échéance).

Il n'y aura pas de problème de surpopulation de l'univers carcéral quand la Justice sera plus rigoureuse, plus sévère, plus juste. Au Moyen-Orient, on coupe la main des voleurs : il n'y a plus de voleurs ; en Extrême-Orient on leur coupe la tête : il n'y a plus de voleurs. Sans aller jusqu'à ces extrémités, une réforme s'impose, quand on pense à ces 2 millions de français qui se sont fait tuer en 14-18, 39-45 (dont 38 camarades d'escadrille, pilotes ; tous les jours je pense à eux, à leur sacrifice pour la liberté, la justice et l'équité, envolées ou déformées dans la tempête de mai 68 : la chienlit !). Interdit d'interdire.

Si au lieu d'être indulgente et permissive la Justice manifestait rigueur et sévérité elle serait moins incitative à la récidive. "La peur du gendarme est le commencement de la sagesse". Il y aurait moins de délinquants condamnés, moins de prisonniers. Il n'y aurait plus débat pour savoir de combien de nouvelles prisons la France a besoin. Il y en aurait suffisamment voire de trop. Les associations, plus soucieuses du confort des prisonniers que de la douleur des victimes, resteraient chez elles.

Pierre Chanoine-Martiel

L'ancien Président de la République avait confié des postes importants à des membres de l'opposition. Cette décision aurait dû être un premier pas vers l'UNION indispensable en temps de guerre. Ce fut une « symphonie inachevée ». Le chef d'orchestre ayant été remplacé, rien n'empêche de reprendre la baguette à la satisfaction des auditeurs mélomanes (les contribuables).

*Comme en juin 1941 face à la guerre UNISSONS NOUS (GAUCHE et DROITE)
Pour gagner cette guerre (économique)*

« C'était un dernier « coup de gueule » de notre président avant de passer au numéro 48 ! »

Le Président de la Société d'Encouragement au Progrès,

Pierre CHANOINE-MARTIEL

Les membres du Comité d'Honneur, Les Vice-présidents, Les Administrateurs,
Les Délégués généraux et Conseillers, les Membres d'honneur

***vous informent que
vous recevrez par courrier séparé, les informations pour
Les AGO et AGE***

du Vendredi 19 avril 2013, réservées aux membres à jour de leur cotisation

La cotisation pourra être réglée, sur place (par chèque uniquement)

Cotisations 2013 (déductibles des revenus imposables)

- | | | | |
|--------------------------------|-------|------------------------------------|-------|
| o Membre actif :..... | 35 € | o Personne morale adhérente :..... | 100 € |
| o Membre à vie :..... | 350 € | o Membre bienfaiteur :..... | 70 € |
| o Membre donateur :..... | 52 € | o Membre bienfaiteur à vie :..... | 700 € |
| o Membre donateur à vie :..... | 520 € | | |

Nota: La cotisation ne comprend pas l'abonnement à la Tribune du PROGRES

La Tribune du PROGRÈS

Abonnement (4 numéros) 10 €, Toutes destinations

Vous pouvez également offrir un abonnement à vos amis

Pour cotisation et/ou « La Tribune du Progrès »

Nom : **Prénom :**

Adresse :

Courriel :

Téléphone :

Uniquement par chèques à l'ordre de la S.E.P. (ni espèces, ni mandat, ni lettre recommandée)
De l'étranger uniquement par virement (éviter les commissions de banque)

S. E. P.

Monsieur le Trésorier Général

12, allée des Saules

91370 Verrières-le-Buisson